

Modèle no :

OD-0910MB
OD-0910SS

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

CHAUFFE-SERVIETTES

Ce chauffe-serviettes est destiné à être utilisé dans les salles de bain ou les salles de lavage. Lisez attentivement les instructions avant de l'utiliser.

SPÉCIFICATIONS




Voltage: AC120V

Puissance: 100 W (OD-0910SS) 135 W (OD-0910MB)

Fréquence: 60Hz

Format: 870 X 530 mm

MODE D'EMPLOI

1. Veuillez consulter attentivement les images pour l'installation murale pour comprendre comment l'installer sur votre emplacement idéal du mur.
2. Assurez-vous de terminer l'installation.
3. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise électrique.
4. Appuyez sur le bouton ON/OFF  : le produit commencera à fonctionner, si vous voulez l'éteindre, appuyez simplement à nouveau.
5. Minuterie  la minuterie peut être réglée soit pour 2 h ou 4 h. Il suffit d'appuyer sur le bouton  pour sélectionner.
6. S'il vous plaît éteignez-le et débranchez-le si vous ne l'utilisez pas.

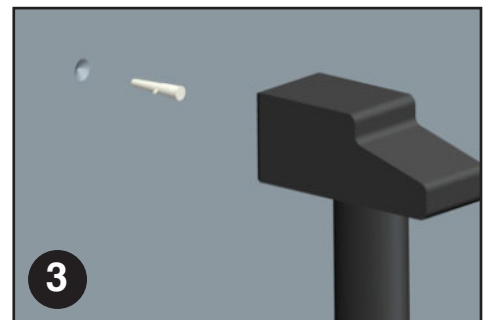
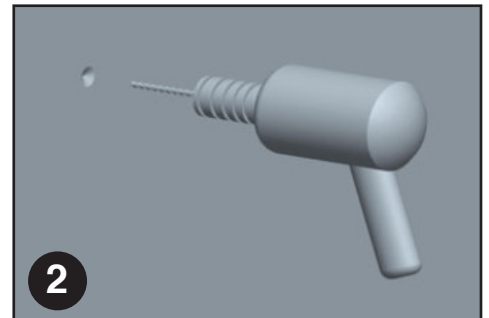
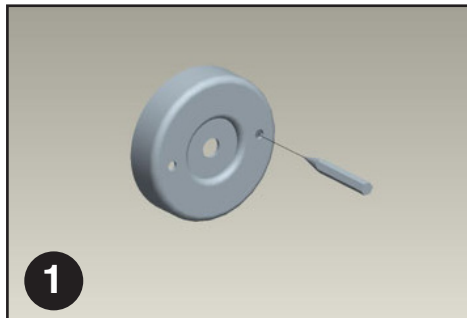
Entretien

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son agent manufacturier ou toute autre personne dûment qualifiée afin d'éviter les dangers potentiels.

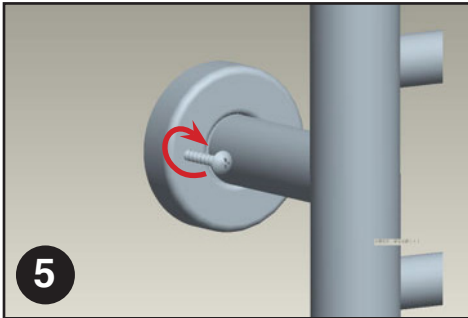
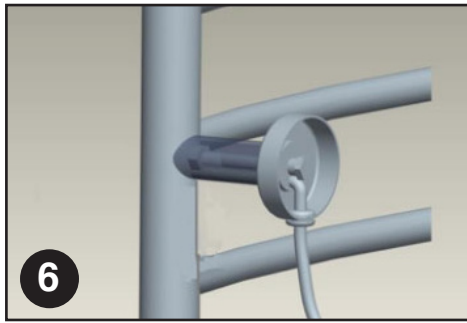
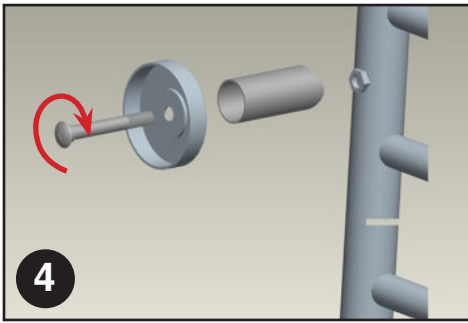
AVERTISSEMENT

- CET APPAREIL EST CONÇU UNIQUEMENT POUR SÉCHER LES TEXTILES LAVÉS DANS DE L'EAU.
- LE CHAUFFE-SERVIETTES DOIT ÊTRE INSTALLÉ À UNE DISTANCE MINIMALE DE 0,6 M D'UNE BAIGNOIRE OU D'UNE DOUCHE.
- DANS LE BUT D'ÉVITER TOUT DANGER POTENTIEL POUR LA SANTÉ DE TRÈS JEUNES ENFANTS, L'APPAREIL DOIT ÊTRE INSTALLÉ AFIN QUE LE PLUS BAS BARREAU CHAUFFANT SOIT À UNE HAUTEUR MINIMALE DE 0,6 M DU SOL.
- UNE FOIS L'APPAREIL INSTALLÉ, UNE PERSONNE SE TROUVANT DANS LA DOUCHE OU LA BAIGNOIRE NE DOIT PAS POUVOIR ATTEINDRE SES INTERRUPTEURS OU AUTRES BOUTONS.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION AU MUR



1. Marquez le trou de vis sur le mur.
2. Percer les trous dans le mur.
3. Insérer l'ancrage dans les trous.



4. Riveter la base sur l'écrou avec la vis de fixation.
5. Installez la base avec la vis.
6. Le câble d'alimentation peut être installé pour la solution cachée et visible.
7. Appuyez sur le bouton pour l'allumer ou l'éteindre, sélectionnez le minuteur 2 ou 4 heures.



PRÉCAUTIONS IMPORTANTES

1. Lisez toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil.
2. Faites preuve d'une très grande prudence lorsque l'appareil est utilisé par un enfant ou une personne handicapée ou à proximité de ceux-ci, et lorsque l'appareil fonctionne sans surveillance.
3. Débranchez toujours l'appareil lorsqu'il n'est pas utilisé.
4. N'utilisez pas l'appareil si le câble ou la fiche d'alimentation est endommagé, si l'appareil présente des défauts et s'il est tombé par terre ou est endommagé de quelque manière que ce soit. Retournez l'appareil à un centre de service autorisé pour une inspection, un réglage électrique ou mécanique, ou une réparation.
5. N'utilisez pas l'appareil à l'extérieur.
6. N'installez jamais l'appareil là où il pourrait basculer dans une baignoire ou tout autre contenant d'eau.
7. Ne passez pas le câble d'alimentation sous un revêtement de plancher ou ne le camouflez pas sous un tapis ou tout élément décoratif semblable. Placez le câble d'alimentation à l'écart des aires de circulation et où il ne risque pas de faire trébucher quelqu'un.
8. Pour débrancher l'appareil, retirez la fiche d'alimentation de la prise de courant.
9. N'insérez pas ou ne permettez pas l'insertion d'objets étrangers dans le système de ventilation ou d'échappement, car cela peut entraîner une décharge électrique, un incendie ou endommager l'appareil.
10. N'utilisez pas l'appareil dans un endroit où de l'essence, de la peinture ou des liquides inflammables sont entreposés.
11. Utilisez l'appareil uniquement de la manière décrite dans ce manuel. Toute autre utilisation non recommandée par le fabricant peut entraîner un incendie, une décharge électrique ou des blessures corporelles.
12. Conservez ce manuel aux fins de consultation ultérieure.

AVERTISSEMENTS:

- L'APPAREIL FONCTIONNE SEULEMENT EN POSITION VERTICALE.
- L'APPAREIL DOIT ÊTRE ENTREPOSÉ DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ.
- L'APPAREIL NE DOIT ÊTRE ENTREPOSÉ QUE LORSQU'IL A REFROIDI.
- TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL DEVRAIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN TECHNICIEN AUTORISÉ.
- L'APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE INSTALLÉ DIRECTEMENT SOUS UNE PRISE DE COURANT.

Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles sont réduites, sauf si elles sont supervisées ou si elles reçoivent des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés afin qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

GARANTIES LIMITÉES

Odass garantit que les produits vendus sont conformes à ses spécifications et qu'au moment de la vente, le produit est exempt de tout vice et/ou défaut de fabrication.

Ces garanties s'adressent uniquement au propriétaire/utilisateur original pour un usage personnel domestique et débutent au moment de l'achat/facturation. Cette garantie ne peut être transférée à une tierce personne et des restrictions additionnelles s'appliquent aux utilisateurs commerciaux.

Dans l'éventualité où un défaut de fabrication se manifeste, l'acheteur utilisateur devra présenter une preuve d'achat ainsi qu'une preuve d'installation par un professionnel reconnu par l'industrie de la construction.

Odass se réserve le droit de faire inspecter sur le site, la défec-tuosité par un représentant de son choix et pourra à son entière discrétion réparer ou remplacer le produit. Aucun retour ne sera accepté sans l'autorisation au préalable de Odass.

Odass ne peut être tenu responsable des défauts ou bris résultant d'acte de dieu, d'accident, de catastrophe, d'abus, de négligence, d'une installation non conforme, d'une mauvaise utilisation/entretien, de variation de température intense, d'exposition aux produits chimiques ou de tache provoquée par différent type d'eau, tel qu'une eau ferreuse, alcaline, etc. L'utilisation d'abrasifs de tout genre, grattoir, brosse ou tous autres objets pouvant endommager la surface du produit est à proscrire et annulera la présente garantie.

Odass procédera à la réparation ou au remplacement (avec un produit de même valeur), à sa discrétion, de tout produit dont le défaut sera rapporté au détaillant autorisé ou à Odass durant la période de garantie. Ni le distributeur, ni le dépositaire/concessionnaire autorisé Odass, ni personne d'autre n'est autorisé à faire d'affirmations, de représentations ou de garanties autres que celles stipulées aux présentes ; les affirmations, représentations et garanties contrevenant à cette interdiction ne sauraient s'appliquer à Odass ni à personne d'autre.

Cette garantie exclut tous frais d'installation et/ou désinstallation, tous frais de transport ou tout frais relié au déplacement.

Odass ne peut être tenu responsable des frais de main-d'œuvre, perte de temps, articles divers ou de remplacement de matériaux d'installation, incluant, mais non limité à de la céramique, au marbre, etc.

Odass se réserve le droit de modifier cette garantie en tout temps ; il est entendu que de telles modifications ne changeront pas les conditions de la garantie applicable au moment de la vente des produits en cause

GARANTIES LIMITÉES

Odass garantit pour une période de 10 ans, les produits en **acrylique** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

Odass garantit à vie la finition **chrome** et **nickel** des robinets, le brut ainsi que les cartouches. Odass garantit 5 ans la finition **noir mat** et les boyaux de robinet de douche et de bains contre tous défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

Odass garantit pour une période de 10 ans, les **portes de douches** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

Odass garantit pour une période de 5 ans, **ses produits sanitaires (toilettes, vasques et lavabos)** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

Odass garantit pour une période de 2 ans, **les modules de rangement et vanités** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

Odass garantit pour une période de 2 ans, **les miroirs en verre** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

Odass garantit pour une période de 2 ans, **les composantes électriques** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.